



**Etude d'opportunité de
Réutilisation des Eaux Usées
Traitées sur le territoire de
Valence Romans Agglo**

09/12/2024

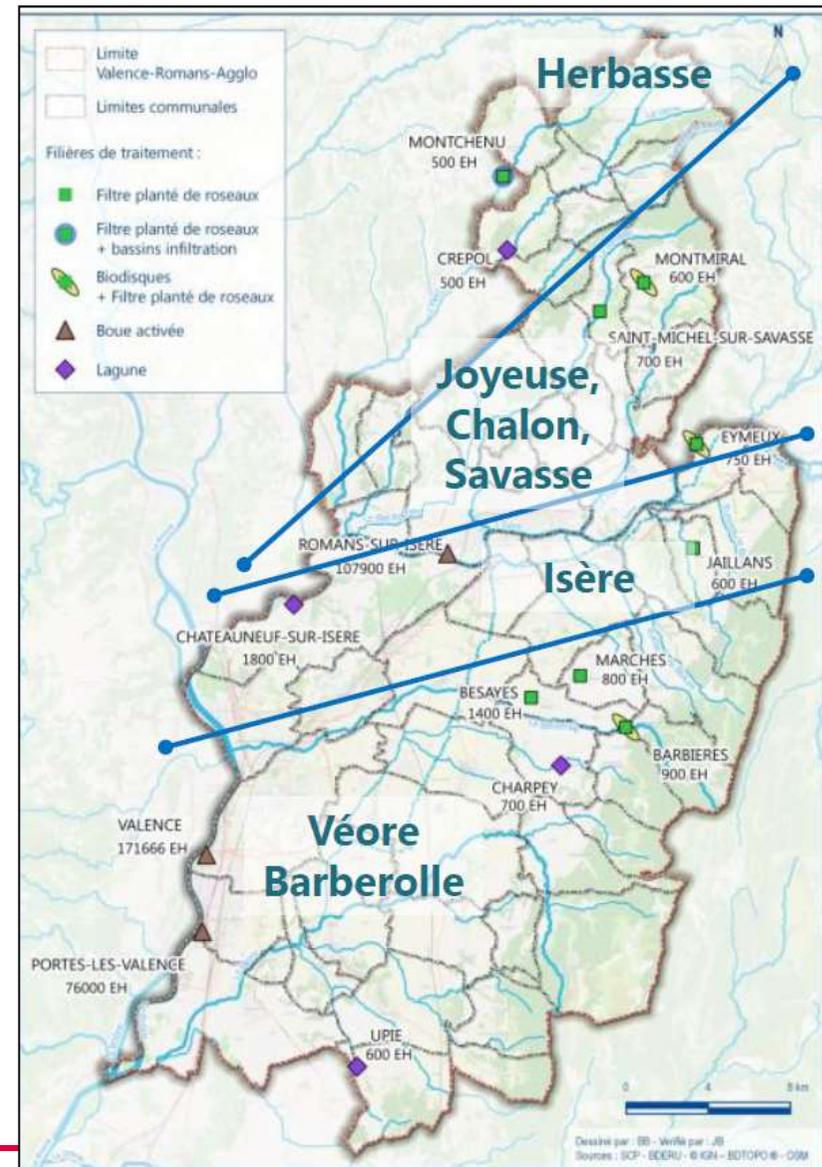


I Sommaire

- Contexte et objectifs de l'étude
- Phase 1 - Diagnostic
- Phase 2 - Etude de scénarii
- Conclusion

Contexte

- Tensions sur la ressource en eau sur les bassins versants de la Drôme des Collines et de la Plaine de Valence (*futurs Projets de Territoire pour la Gestion de la Ressource en Eau - PGRE*)
- Valence Romans Agglo : Exercice de la compétence assainissement depuis 2015 sur les 54 communes. Exploitation de **44 stations de traitement des eaux usées** en régie directe, prestation de services ou en délégation de service public. 3 stations (Valence, Portes et Romans) traitent 92 % des eaux usées.



I Contexte de l'étude

- Etude REUT lancée en 2019 par la Direction Assainissement, Eaux Pluviales et Rivières de VRA (financement Agence de l'Eau RMC)
- Etude confiée au groupement SCP / BRLi / Isabelle LEDUC
- Objectif : identifier les stations d'épuration ayant un fort potentiel à la REUT
- Etude ciblée sur 15 stations d'épuration du territoire de VRA dont :
 - Les 3 STEP de Valence, Portes les Valence et Romans, qui représentent 92% du volume d'eaux usées traitées
 - 12 STEP « rurales » de plus de 500 EH

I Phase 1 - Diagnostic

- Identification des usages : enquêtes auprès d'utilisateurs potentiels
 - Usages agricoles : irrigation
 - Usage non agricole :
 - En arrosage : espaces verts publics, golfs
 - Autres usages : assainissement, entreprises
- Les 3 STEU les plus importantes (Valence, Romans et Portes-lès-Valence) sont situées à côté de ressources conventionnelles non concernées (en 2019) par des restrictions d'usage (le Rhône et l'Isère)
- Un golf intéressé mais déjà alimenté par une ressource sécurisée.
- Usages en assainissement : hydrocurage, préparation des réactifs pour le traitement de l'eau et des boues
- Un usage industriel envisageable : nettoyage de camions bennes à ordures ménagères

I Phase 1 - Diagnostic

- Identification de l'offre « Eaux Usées Traitées »
 - Analyse des volumes d'eaux usées traitées (20 millions m³/an)
 - Analyse de la qualité des eaux usées traitées, des boues
 - Analyse de l'espace disponible (foncier, urbanisme, risque inondation)
- 15 STEU étudiées :
 - Les STEU de Valence, Portes les Valence et Romans, qui représentent 95% du volume d'eaux usées traitées
 - 12 STEU « rurales » : 7 STEU < 100 m³/j et 5 STEU entre 100 et 220 m³/j
- Nécessité pour les 15 STEUs d'un traitement complémentaire pour répondre aux exigences de la réglementation pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts

Phase 2 – Etude de scénarii

Scénario 1 Crépol	Variante A	Usage agricole - Substitution de 100% des volumes prélevés par pompage : Irrigation de 40 ha
	Variante B	Usage agricole - Substitution de 60% des volumes prélevés par pompage : Irrigation de 40 ha
	Variante C	Usage agricole - Substitution de 20% des volumes prélevés par pompage : Irrigation de 6.6 ha
Scénario 2 Romans-sur-Isère	Variante A	Usage agricole - Substitution AEP pour Irrigation de 415 ha agricoles + stade de la commune + pépinière
	Variante B	Usage agricole - Substitution AEP pour Irrigation du stade de la commune + pépinière
Scénario 3 Valence	Variante A	Usage agricole - Renforcement en volume et en pression du réseau SID par la REUT : Réseau parallèle
	Variante B	Usage agricole - Renforcement en volume et en pression du réseau SID par la REUT : Mélange des eaux
	Variante C	Usage industriel : Lavage des bennes à ordures ménagères de la société PIZZORNO
	Variante D	Usage agricole et industriel : Lavage des bennes à ordures ménagères de la société PIZZORNO et irrigation agricole

CHIFFRAGES INVESTISSEMENTS ET CHARGES EXPLOITATION

➔ COÛT AU M³ DE REUT ENTRE 0,53 € HT/M³ ET 1,23 € HT/M³

(COÛT DE REVIENT À L'HA IRRIGUÉ DE 2 À 2,5 FOIS LE COÛT DU SID POUR UN HA IRRIGUÉ EN 2020)

Conclusion défavorables en 2021

- Pour la REUT agricole, en raison :
 - de la présence de réseaux d'irrigation avec une desserte sécurisée sur une bonne partie du territoire à partir des ressources Rhône et Isère, sans restrictions d'usages aujourd'hui,
 - pour les secteurs où l'irrigation mobilise des ressources sensibles, la REUT pourrait constituer une opportunité de substitution par les petites stations de traitement des eaux usées, mais avec l'irrigation de très faibles surfaces (2 à 3 ha)
 - des contraintes réglementaires avec des coûts de traitement qui surenchérisent le coût de la REUT par rapport au coût actuel de l'irrigation sur le territoire
- Pour la REUT « arrosages espaces verts » : pas d'opportunités en raison principalement de l'éloignement des STEUs des zones à arroser (coût et difficultés de poser de nouveaux réseaux en zone urbaine pour des volumes assez modestes).
- Pour la REUT « autres usages », des coûts d'investissement élevés pour des volumes « symboliques »

Conclusion défavorables en 2021

- La REUT reste plus coûteuse que l'utilisation de ressources conventionnelles sur le territoire de VRA :
 - Traitements tertiaires à installer pour respecter la réglementation ET
 - Réseaux de distribution à construire

Les coûts au m³ ou à l'hectare irrigué restent trop importants par rapport aux coûts de référence locaux (jusqu'à 1 € le m³ pour certains scénarii en comparaison des coûts très faibles du SID).

- Les élus ont également questionné le sens des projets REUT par rapport au modèle agricole. Les projets REUT doivent pouvoir s'inscrire dans des productions agricoles qui s'inscrivent dans la transition environnementale globale.
- **Valence Romans Agglo a décidé en 2021 de ne pas donner de suites opérationnelles aux différents scénarios étudiés, y compris pour la REUT « assainissement ».**